



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

Paris le 9 septembre 2011

Le directeur,  
adjoint au secrétaire général du  
Gouvernement

à

Madame et Messieurs les préfets de  
région

Mesdames et Messieurs les préfets de  
département

Copie à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
départementaux interministériels

**Objet :** Création d'une équipe d'accompagnement des directions départementales interministérielles sur les problématiques liées à la nouvelle organisation financière de l'Etat et à Chorus

**P.J. :** une annexe

Dans ma note du 2 mai 2011, j'évoquais la formation prochaine d'une structure légère dédiée à l'appui des directions départementales interministérielles sur les questions relatives à Chorus.

En effet, le passage à une nouvelle organisation financière et au système d'information Chorus a engendré des difficultés pour les directions départementales interministérielles, liées tant à l'appropriation de ce nouvel outil qu'à l'organisation du travail avec les multiples centres de services partagés dont elles relèvent, pour ce qui concerne les DDCS, DDPP et DDCSPP.

Conscients de ces difficultés, le comité d'orientation stratégique du système d'information financière de l'Etat du 15 juin et le comité des secrétaires généraux du 16 juin ont validé la création, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, d'une équipe interministérielle d'accompagnement des DDCS, DDPP et DDCSPP, dont le pilotage est assuré par le secrétariat général du Gouvernement.

Cette équipe est composée de membres issus des différents ministères concernés (ministère de l'agriculture, ministère de l'écologie, ministères financiers, ministère de l'intérieur, ministères sociaux) et de représentants de la direction du Budget et l'Agence pour l'informatique financière Etat (AIFE). Vous trouverez en annexe la liste des membres.

.../...

Cette équipe est l'interlocuteur principal des DDI sur les problématiques générales Chorus nécessitant une coordination interministérielle. Elle ne se substitue en rien aux actions assurées par les équipes Chorus de chacun des ministères concernés, pour ce qui concerne en particulier le support technique, la formation des agents... Son rôle est de les coordonner au plan interministériel et de s'assurer que les actions d'accompagnement nécessaires, pour ce changement d'ampleur qu'est le passage à une nouvelle organisation financière et à un nouvel outil, sont bien entreprises.

Ses quatre axes d'intervention prioritaires sont les suivants :

- favoriser la maîtrise de l'outil Chorus (l'équipe poursuivra notamment les interventions effectuées au printemps par l'AIFE sur l'appropriation des restitutions et de Chorus formulaires) ;
- favoriser la maîtrise des nouveaux processus, de la nouvelle organisation financière et des principaux concepts qui la sous-tendent ;
- partager les bonnes pratiques et encourager l'harmonisation des processus/l'organisation du travail avec les DDI, entre les différentes plateformes, autant que possible ;
- veiller au bon déroulement des travaux de fin de gestion et à la préparation du démarrage de la gestion 2012 pour les DDI.

Au-delà de ces travaux de court terme, je tenais à vous informer du lancement de travaux sur l'optimisation de l'organisation et des procédures financières dans les DDI.

En effet, de nombreuses DDI ont exprimé leurs difficultés à exercer leur rôle en matière budgétaro-comptable et à bien s'organiser pour l'exécution et le suivi de leurs dépenses. Ces difficultés pénalisent leur fonctionnement et doivent pouvoir être résorbées rapidement.

Une analyse sera conduite dans les prochaines semaines auprès de deux DDCS, deux DDPP, deux DDCSPP et une DDT(M). Elle sera suivie de recommandations et d'une mise en œuvre expérimentale dans trois DDI, afin de permettre l'adoption des nouveaux modes d'organisation pour la nouvelle gestion 2012. Les travaux seront réalisés par une équipe d'appui sous la supervision de l'équipe interministérielle et avec une forte implication de la direction du budget.

Ils se dérouleront au cours de l'automne, entre la fin septembre et le mois de décembre.



Jérôme FILIPPINI

**Annexe : composition de  
l'équipe interministérielle  
d'accompagnement des DDI**

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>
Patricia AMARGER	SGG (patricia.amarger@pm.gouv.fr)
Rodolphe AVICEAU	MIOMCTI
Baptiste DANJOU	AIFE
Julian FERRE	AIFE
Annick GOLLES	Ministères sociaux
Bénédicte MANTIONE	MAAPRAT
Barbara SIGURET	Ministères financiers
Samia TCHAM	Direction du Budget (MGFE)
Antoine TERRET	MEDDTL

NB Les référents ministériels contribuent à temps partiel aux travaux de l'équipe.